

*Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École Saint-Blaise*



**No de la résolution**

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES  
ÉCOLE SAINT-BLAISE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2020 (TEAMS)

Procès-verbal de la cent quarante-quatrième réunion du conseil d'établissement tenue ce 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre à 18h30 à distance sur Microsoft TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Guillaume Grignon-Lemieux  
Martin Rouillard  
Sophie Meunier  
Kevin Plouffe  
Stéphanie Lefebvre  
Carmen Beaudreault  
Pascale Vaillancourt  
Isabelle Bujold  
Emmanuelle Coache  
Émeraude Welsh

ÉTAIENT ABSENTS

Annie Boulerice

PUBLIC

Aucun

**SB 19-20-049**

**01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

L'ouverture de l'assemblée est proposée par Martin Rouillard à 18h44.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**SB 19-20-050**

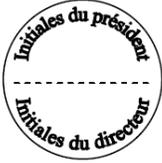
**02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Stéphanie Lefebvre et résolu :  
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec modification.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ avec modifications.

**SB 19-20-051**

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 22 juin 2020**

Il est proposé par Stéphanie Lefebvre et résolu :  
QUE le procès-verbal de la séance du 22 juin 2020 soit adopté tel que déposé.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'École Saint-Blaise*



**04. PAROLE AU PUBLIC**

- Aucun public

**05. MOT DU PRÉSIDENT**

Aucune correspondance.

**06. MOT DE LA DIRECTION**

Merci aux membres pour la collaboration à distance et la disponibilité dans des courts délais.

**SB 19-20-052**

**07. Liste des effets scolaires passe-partout**

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu :  
QUE la liste d'effets scolaires Passe-Partout soit approuvée tel que déposée.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**SB 19-20-053**

**08. Règles de régie interne du service de garde**

Il est proposé par Stéphanie Lefebvre et résolu :  
QUE les règles de régie interne du service de garde soient approuvées telles que déposées.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**SB 19-20-054**

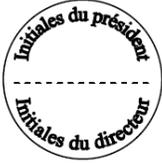
**09. Prévisions budgétaires 2020-2021**

Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;

Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire;

Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;

Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières du Centre de services scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des



*Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École Saint-Blaise*



modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;

Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;

Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption du budget du Centre de services scolaire;

Il est proposé par Émeraude Welsh :

Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 331 855 \$, soient adoptés et transmis au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10. PERIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Pas de question du public.

**11. VARIA**

Discussion sur les enjeux d'une demande de fonds de la municipalité pour le budget 2021. (Premier mercredi d'octobre)

Discussion sur la venue d'une classe extérieure à la municipalité ou à l'école.

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Martin Rouillard et résolu:

QUE la séance soit levée à 19h47.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**SB 19-20-055**

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Directrice